

Site Internet : <http://apsicbr.wordpress.com>

Adresse mail : apsicbr@hotmail.fr

Mme Angelita Bettini, Présidente

M. Remi Demonsant, Secrétaire

Hommage à Renée Taillefer-Mège

Quelques jours après la tenue de notre assemblée générale, nous apprenons le décès, le 12 février 2016, de Renée Taillefer-Mège. Membre de notre association depuis sa fondation avec Angelita Bettini del Rio et Charles Couchet; cette « grande dame de la Résistance » prenait notamment la parole chaque année devant la stèle du camp de Brens pour la commémoration de la libération de la ville de Gaillac le 20 août 1944.

Vous pouvez vous reporter aux articles :

« Une grande dame de la Résistance s'est éteinte » et « L'hommage à Renée Taillefer » publiés les 16/02/2016 et 18/02/2016 par *La Dépêche du Midi*,

ainsi que

« Renée Taillefer-Mège, résistante gaillacoise » rédigé par Robert Fabre dans *La revue du Tarn – Printemps 2016 – n° 241*.

Voir aussi dans cette même revue l'article sur le camp de Brens, page 149 à 162, conçu par les membres du bureau de notre association.

Assemblée générale du 30 janvier 2016

Cette assemblée s'est tenue en présence de notre présidente Angelita Bettini del Rio et d'une trentaine de personnes. Nous vous communiquons en annexe une synthèse du rapport d'activités¹ ainsi que le rapport moral qui ont été lus durant cette rencontre.

Le bureau de l'association se compose comme suit : Angelita Bettini del Rio, présidente, Remi Demonsant, secrétaire ainsi que François Arnal, Jeannine Audoye, Norbert Barbance, Michel de Chanterac, Madeleine Guéraud, Laurette Llahi-Roques et Ginette Vincenot.

14ème Journée Internationale des Femmes à Gaillac le samedi 5 mars 2016

Un grand succès cette année pour la journée organisée à l'auditorium Dom Vayssette, à notre initiative : une salle archipleine, soit 160 personnes présentes, et près de 100 personnes obligées de repartir faute de place...

L'association avait invité une personnalité exceptionnelle, Beate Klarsfeld, pour présenter avec un ami, Eberhard Wagner, un livre consacré à une internée des camps de Gurs et Brens, Liselotte Rosenthal. La venue de Beate à Gaillac, préparée par plusieurs articles dans *La Dépêche du Midi*, et une large diffusion du programme de la manifestation expliquent cette affluence considérable.

Comme tous les ans l'exposition installée dans la salle (14 panneaux) rappelait le contexte historique, les conditions de vie à Rieucros et à Brens à partir de nombreux témoignages : courriers, photos.

La présidente de l'association, Angelita Bettini del Rio, ancienne internée arrêtée pour avoir participé au premier acte de résistance à Toulouse, le 5 novembre 1940, a pu venir de Toulouse pour assister à l'ensemble de la manifestation.

Celle-ci a débuté à 15h par les lectures des *Amis de la Poésie* de textes et poèmes écrits par des internées : Lenka Reinerová, Dora Schaul, Steffie Spira, Gertrud Rast, Marina Strasde, paroles de courage, de solidarité, de résistance. Quatre poèmes, ou extraits de poèmes, de Charlotte Delbo et les liaisons musicales de Jean-Pierre Folch au piano ont scandé ce moment de grande émotion. Il s'est prolongé par l'écoute des chansons et poèmes interprétés par Martine et Gérard Cathala.

¹ L'intégralité de ce rapport sera consultable sur notre site

Le 2^e temps, très attendu, fut la projection d'un court métrage de fiction, *La Visite*, en partie tourné sur le lieu même du camp de Brens : pour la première fois, depuis la fermeture du camp, son accès était autorisé à des élèves du collège Albert Camus, accompagnés de deux professeurs, et de Natacha Sautereau, documentariste du *Hamac Rouge*. Deux élèves, dont l'actrice principale, et un professeur étaient là pour expliquer la genèse du projet et répondre aux questions des spectateurs.

Après une courte pause les deux invités, venus spécialement de Paris pour Beate Klarsfeld et d'Allemagne pour Eberhard Wagner, évoquèrent la figure de Liselotte (Charlotte) Rosenthal, pianiste virtuose ayant fait ses études au conservatoire de Leipzig et internée dans les camps de Gurs et Brens. A partir de la consultation de nombreuses archives, les deux conférenciers purent reconstituer l'itinéraire de Liselotte et surtout publier la correspondance qu'elle échangea avec le journaliste et reporter photographe, Rudolf Lewandowski, interné en même temps qu'elle au camp de Gurs. Une relation passionnée s'établit entre eux au travers de lettres ou cartes postales envoyées de Gurs, ou de Brens à partir de mars 1942.

C'est grâce à l'Association contre l'oubli et le racisme créée par Eberhard Wagner dans sa commune, Marpingen, avec le soutien de la Fondation Démocratie sarroise (Stiftung Demokratie Saarland) que ce livre a pu être édité en Allemagne, à Sarrebruck. Serge Klarsfeld a écrit une postface dans laquelle il souligne la portée symbolique de cette parution : « Charlotte (Liselotte) est l'une de ces âmes sensibles et courageuses qui refuse d'abdiquer sans se battre, et se battre signifie oser aimer encore, oser jouer du piano, oser espérer alors qu'il n'y a plus d'espoir. » La projection des cartes écrites par Liselotte et la lecture des lettres étaient entrecoupées d'audition de quelques morceaux des compositeurs joués par Liselotte au camp : Mozart, Brahms, Scriabine, interprétés par Christine Baghi.

Le récital de chansons de Bernard Ariès et de ses amis musiciens du « plateau cordais » termina agréablement l'après-midi en nous faisant voyager de l'humour à l'émotion : Brassens, Nougaro, Ferrat, Caussimon, Leprest étaient au rendez-vous.

L'apéritif offert par la mairie de Gaillac clôtura cet après-midi intense marqué également par la sortie et la présentation d'une nouvelle brochure publiée par l'association. [Voir ci-dessous.]

La librairie Attitude de Gaillac proposait une table de livres pour la dernière partie de la soirée avec, en particulier, les *Mémoires* du couple Klarsfeld publiés en 2015, une autobiographie croisée portant sur 45 ans de militantisme.

En raison de l'horaire tardif, l'assistance était plus clairsemée en soirée et l'échange avec Beate prit un tour plus intimiste et amical ; elle répondit avec beaucoup de simplicité et de spontanéité aux questions des auditeurs, impressionnant le public par son énergie, sa fermeté. Elle rappela son indépendance par rapport aux partis politiques et la continuité de son combat, et de celui de son mari, pour faire toute la lumière sur les responsables du génocide juif, mais aussi honorer la mémoire des victimes. Interrogée par un auditeur sur le secret de son énergie, elle mit en avant l'unité et la force de leur couple.

Ainsi s'acheva cette journée exceptionnelle habitée par le souvenir de toutes ces femmes internées qui, à l'image de Liselotte Rosenthal, ont lutté pour défendre leurs chères valeurs de liberté, solidarité et vie.

Parution de la nouvelle brochure « *Le site du camp de Brens dans l'histoire* »

La précédente brochure de Diana Fabre éditée en 1988 étant épuisée, notre association en a conçu une nouvelle, actualisée et enrichie.

Sous le titre : « *Le Site du camp de Brens dans l'histoire : 16 octobre 1939 – été 1945* », placée sous le triple intitulé : « Mémoire, histoire et citoyenneté », elle s'attache à retracer très précisément l'histoire du camp de Brens mais aussi le contexte historique international, ainsi que le projet d'Historial conçu par l'association.

En vente au prix de 10 € à la mairie de Brens, à l'office de tourisme de Gaillac, à la librairie Attitude de Gaillac, elle peut vous être expédiée au coût de 12.80 € (frais de port inclus) à régler par chèque à l'ordre de l'APSICBR adressé à la trésorière : Jeannine Audoy – 54 avenue Rhin et Danube – 81600 Gaillac.

Rapport d'activités : Remi Demonsant

- Le 16 janvier à Toulouse : Angelita Bettini del Rio, notre présidente, a assisté au Capitole à la remise à titre posthume de la médaille des Justes parmi les Nations à Diego Diaz ainsi qu'à Louise et Jean Boyer pour avoir sauvé Jenny et Richard Thieberger et leurs filles Annie et Jacqueline.
- Le 17 janvier à Toulouse : Angelita Bettini del Rio a participé à l'Assemblée Générale de l'Association Française des Anciens Combattants Volontaires Garibaldiens de Toulouse dont elle est la Présidente d'Honneur.
- Le 26 janvier à Toulouse : le journaliste de *La Dépêche du Midi*, Jean-Marie Decorse recueille le témoignage d'Angelita Bettini del Rio à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz.
- Le 28 janvier à Brens : Michel Terral, Maire de Brens a reçu Michel de Chanterac et Remi Demonsant pour leur exprimer son accord avec le projet de notre association d'apposer une plaque additive à la stèle du camp de Brens.
- Le 7 février à Brens : assemblée générale annuelle de l'association à l'espace socioculturel.
- Le 9 février à Brens : Michel de Chanterac et Remi Demonsant ont participé avec Michel Terral et Marie-France Forbras, présidente de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Brensol à une réunion de travail pour la réalisation de notre projet d'apposer une plaque additive à la stèle du camp de Brens.
- Le 19 février à Toulouse : Angelita Bettini del Rio est interviewée par Maryse Vaugarny, journaliste (écrivain et éditrice, originaire de Técoü) de la radio associative du Lot *Antenne d'Oc* pour une émission intitulée *Angelita Bettini : Témoignage des camps d'internement* diffusée le 1^{er} mai sur cette radio (<http://www.antenne-d-oc.fr/article.php?id=282>).
- Le 24 février à Gaillac : Michel de Chanterac, Norbert Barbance et Remi Demonsant ont présenté le projet d'apposer une plaque additive à la stèle du Square Joffre à Martine Souquet et Alain Soriano, maires adjoints.
- Du 4 au 7 mars à Gaillac : ce fut notre 13^{ème} édition de la *Journée Internationale des Femmes* organisée à Gaillac en partenariat avec *Paroles de femmes*. Les propositions de notre association furent placées sous le signe de la résistance des femmes.
- Le 23 mars à Albi : Françoise Escaffit, Louis Fécadou et Remi Demonsant ont participé à la conférence de Patrice Arnaud intitulée : *Les STO. Histoire des Français requis en Allemagne nazie, 1942-1945* au Centre universitaire Jean-François Champollion où l'exposition *1945-2015 : 70^{ème} anniversaire du retour des camps de travail forcé* a été présentée du 16 au 28 mars par l'Association Victimes et Rescapés des camps Nazis du travail forcé. André Escaffit, le père de notre amie Françoise a ainsi été déporté le 11 mars 1943 en Haute Silésie puis à Ruda en Pologne (et rapatrié le 11 mai 1945 au Centre d'accueil de Marseille).
- Le 28 mars à Portet-sur-Garonne : ce fut la toute première avant-première du film de Francis Fourcou, *Laurette 1942. Une volontaire au camp du Récébédou* dans la commune même de l'ancien camp.
- Le 9 avril à Toulouse : rencontre avec l'historienne Elérika Leroy, venue présenter et offrir à Angelita Bettini del Rio sa biographie de François Verdier intitulée *François Verdier. L'honnête homme, le résistant, l'unificateur*, Editions Privat, 2014.
- Le 7 mai à Toulouse : à l'occasion de l'anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie, Angelita Bettini del Rio a été interviewée successivement par un journaliste de *Radio Bleue* et par un journaliste de *La Dépêche du Midi*, Simon Verdière qui a publié le 8 mai un article intitulé *Angèle Bettini : « J'ai toujours cru à la victoire ! »*.
- Le 16 mai à Toulouse : Angelita Bettini del Rio a été interviewé par un journaliste japonais pour un article avec une photo d'Angelita avec Yves Bettini dans le journal quotidien du parti communiste japonais *Shimbun Akahata* (Journal Drapeau Rouge) qui tire à 1 200 000 exemplaires (et même 1 700 000 le dimanche).
- Le 18 mai à Toulouse : la réalisatrice Linda Ferrer a réalisé une interview filmée d'Angelita.
- Le 20 Mai à Toulouse : Laurette Llahi-Roques, Michel de Chanterac, Norbert Barbance et Remi Demonsant ont participé avec Angelita Bettini del Rio (dont c'était l'anniversaire) à la 2^{ème} avant-première du film *Laurette 1942. Une volontaire au camp du Récébédou* au cinéma *Utopia*.

- Le 22 mai à Brens et Gaillac : Sandrine Mörch, réalisatrice à FR3 a amené Angelita Bettini del Rio à Brens pour réaliser une interview filmée devant le camp puis à Gaillac pour une rencontre avec Charles-Henri de Noblet d'Anglure, propriétaire d'une partie du site du camp.
- Le 30 mai à Toulouse : Angelita Bettini del Rio est invitée avec Ginette Forgues (qui était la secrétaire de Serge Ravanel, invitée en 2005 à notre *Journée Internationale des Femmes*) et Robert Bergeaud (neveu de Marcel Clouet) à la librairie de la Renaissance pour témoigner après la projection du film *Les Jours heureux* (2013) réalisé par Gilles Perret à partir du programme du Conseil National de la Résistance (au titre éponyme).
- Le 30 mai à Saint Sulpice La Pointe : François Arnal et Laurette Llahi-Roques ont représenté l'association lors du dévoilement de la plaque commémorative apposée sur la gare à l'initiative du Comité Départemental des Associations de la Résistance et de la Déportation pour rappeler au public que 4600 personnes furent internées au camp de Saint-Sulpice et que 1400 d'entre elles furent déportées dans les camps nazis à partir de cette gare.
- Le 6 juin à Prayols (Ariège) : Angelita Bettini del Rio participe avec ses enfants aux cérémonies au Monument National des Guérilleros en hommage aux guérilleros espagnols ayant combattu pour la Libération de la France.
- Le 20 juin à Toulouse : Angelita Bettini del Rio a participé au cimetière de Salonique à la commémoration du 70^{ème} anniversaire de l'assassinat par les nazis de Marcel Clouet, résistant communiste.
- Le 24 juin à Brens : Michel de Chanterac et Remi Demonsant ont participé avec Michel Terral et Gilbert Gineste à une réunion de travail pour préparer les cérémonies du 15 août à Brens.
- Le 25 juin à Toulouse : Angelita Bettini del Rio a eu un entretien avec Pierre Laurent, secrétaire national du Parti communiste français lors du dépôt de gerbe devant la prison Saint-Michel où elle a été emprisonnée.
- Le 4 juillet à Brens : Ginette Vincenot, Jeanine Audoye, Laurette Llahi-Roques, François Arnal, Michel de Chanterac, Norbert Barbance ont participé au 20^{ème} anniversaire des villages étapes de France.
- Le 16 juillet à Mende : Angelita Bettini del Rio a participé aux Cérémonies du Souvenir à Rieucros et à l'assemblée générale de l'Association Pour le Souvenir du Camp de Rieucros.
- Le 22 juillet et le 12 août à Brens : Michel de Chanterac et Remi Demonsant ont été reçus, avec Gilbert Gineste, président de l'Union des Anciens Combattants par Michel Terral pour finaliser les derniers préparatifs pour les cérémonies du 15 août.
- Le 26 juillet à Toulouse : Angelita Bettini del Rio a participé, au cimetière Terre Cabade, à l'hommage à Marcel Langer guillotiné le 23 juillet 1943 dans la cour de la prison Saint Michel après un simulacre de procès par la Section Spéciale de la Cour d'appel de Toulouse. Juif polonais, Mendel Langer était le chef de la 35^{ème} brigade de la MOI (Main-d'œuvre immigrée) qui prendra son nom après son exécution.
- Le 15 août à Brens : notre association a participé activement, avec la municipalité de Brens, aux Cérémonies du Souvenir, route Dora Schaul devant le camp. La manifestation a revêtu cette année une importance symbolique particulière car nous avons, par souci de vérité historique, réalisé notre projet d'apposer une plaque additive, en complément de celle qui existe devant le camp.
- Le 16 août à Gaillac : notre association a participé au 71^{ème} anniversaire de la Libération de Gaillac au monument aux morts puis devant la statue représentant une femme aux mains liées du square Joffre dont l'emplacement avait été choisi sur le passage des convois de Déportation du camp de Brens vers le camp d'extermination d'Auschwitz. Notre seul regret est que la municipalité de Gaillac n'ait pas accepté ce même projet d'une plaque additive pour la stèle du square Joffre, aux pieds de la statue. Nous espérons qu'elle reviendra sur sa décision.
- Le 22 août à Toulouse : Angelita Bettini del Rio a participé à une cérémonie devant la prison Saint Michel à l'occasion de l'anniversaire de la Libération de Toulouse.
- Le 5 septembre à St Sulpice : notre association a participé aux Cérémonies du Souvenir du camp de Saint-Sulpice.
- Le 12 septembre à Gaillac : l'association a, comme chaque année, participé à la Fête des associations organisée par la mairie en tenant un stand.
- Le 20 septembre à Mézens : notre association a été sollicitée pour participer à la 11^{ème} *Randonnée de la Paix* sur la commune de Mézens et pour animer un débat l'après-midi avec Angelita Bettini del Rio. Cette

manifestation, destinée à mettre en évidence certains aspects patrimoniaux ou historiques du département, avait cette année pour thème *Les camps du Tarn, de l'internement à la déportation*.

- Le 24 septembre à Albi : à la demande de Sandrine Victor - Maître de conférences au Centre Universitaire Jean-François Champollion - Michel de Chanterac et Remi Demonsant sont intervenus, au côté de Guillaume Agullo, responsable du Musée de la Résistance et de la Déportation de Toulouse, devant les étudiants en histoire. Nous sommes restés en contact avec six étudiants que nous aidons dans leurs recherches sur le camp de Brens et les camps du Sud-Ouest. Certains ont interviewé Angelita Bettini del Rio à Toulouse.
- Le 1^{er} octobre à Gaillac : ce fut l'avant-première du film *Laurette 1942. Une volontaire au camp du Récébédou*, à proximité du camp de Brens, en présence du réalisateur, d'Angelita Bettini del Rio et de Remi Demonsant.
- Le 10 octobre à Gaillac : notre association rendait hommage aux républicains espagnols avec la manifestation *L'Espagne au cœur* qui nous a permis de voir le film des réalisateurs tarnais, Françoise Arnoult Pillet et Jacques Pillet *Sur les chemins d'Acratie* qui évoque la mouvance libertaire des républicains à travers le parcours de Martin Arnal, grand frère de notre ami François.
- Les 20 octobre / 23 novembre : Remi Demonsant a été contacté par une journaliste Nathalie Lecuppre en quête de renseignements sur Colette Sanson-Lucas, résistante gaulliste internée à Brens afin de réaliser un film documentaire sur la famille Sanson-Lucas.
- Le 2 novembre à Toulouse : Angelita Bettini del Rio a été interviewée par une élève de l'école de journalisme de Toulouse.
- Le 5 novembre à Toulouse : Angelita Bettini del Rio et Michel de Chanterac ont représenté l'association à la manifestation devant la plaque de la Rue Alsace-Lorraine pour marquer le 75^{ème} anniversaire du lâcher de tracts sur le cortège de Pétain à Toulouse, le 5 novembre 1940.
- Le 19 novembre à Toulouse : Angelita Bettini del Rio a accordé un entretien à Clémentine Gatti et Trystan Simon, étudiants en histoire du Centre Universitaire Jean-François Champollion d'Albi dans la perspective de production d'un mémoire. (Ils sont revenus en janvier lui apporter le fruit de leur travail.)
- Le 2 décembre à Gaillac : Remi Demonsant a été contacté par la médiathèque de la Communauté de Communes Centre Tarn qui souhaitait un partenariat avec notre association pour une manifestation durant tout le mois de janvier à la médiathèque de Réalmont ayant pour thème : *L'exil des républicains espagnols*.
- Le 4 décembre à Toulouse : Angelita Bettini del Rio est invitée, avec d'autres intervenants, à la Médiathèque Cabanis pour une présentation du livre de Pierre Lasry, *Une prison à Toulouse* qui contient son témoignage.
- Le 8 décembre à Villefranche de Lauragais : Angelita Bettini del Rio est invitée pour témoigner à la médiathèque devant les élèves de deux classes de CM2.
- Le 14 décembre à Toulouse : Angelita Bettini del Rio est invitée au Capitole à un hommage à la manifestation du 14 juillet 1942 contre le régime de Vichy qui interdisait de célébrer les anniversaires à caractère patriotique. Bravant l'interdiction, les manifestants ont, ce jour-là, chanté la Marseillaise sur la place du Capitole avant l'intervention de la police spéciale de Vichy.
- Et voici pour finir les deux projets sur lesquels les membres du bureau de l'association travaillent depuis longtemps et qui sont en voie d'être réalisés prochainement :
 - L'un de ces projets concerne le site internet de notre association qui a été aimablement créé par Laurent Lagriffoul (le fils de deux membres de l'association) au début des années 2000. Dans la mesure où nous ne disposons pas de la gestion directe du site, il ne nous était guère possible de le maintenir à jour en l'actualisant régulièrement. Aussi Laurent nous a-t-il créé un nouveau site et il nous en a confié la gestion directe. Voici l'adresse du site : <https://apsicbr.wordpress.com/>. Pour y accéder facilement, il suffit de mentionner l'hébergeur Wordpress avec le mot Brens.
 - Le second de ces projets est la publication d'une nouvelle brochure *Le site du camp de Brens dans l'histoire (16 octobre 1939 – été 1945)* en remplacement de celle de Diana Fabre qui est épuisée. (Voir page 2).

Rapport moral : Michel de Chanterac

« Pour notre 18^{ème} assemblée générale, je voudrais revenir sur la manifestation du 15 août 2015 devant la stèle du camp de Brens où nous avons gravé dans la pierre les conséquences locales de l'antisémitisme d'Etat du gouvernement de Vichy.

Le 26 août 1942, dans notre commune, l'Etat français a commis l'irréparable : livrer à l'Allemagne nazie des réfugiées étrangères juives qui avaient demandé asile au pays des Droits de l'homme.

Je voudrais remercier au nom de l'association la mairie de Brens, les associations de résistants et d'anciens combattants, les organisateurs des cérémonies de la libération de Gaillac et la chorale *Modus Vivendi* qui a magnifiquement interprété trois chansons emblématiques de la résistance et de la déportation, le *Chant des marais*, *l'Affiche rouge*, *Nuit et brouillard*.

Vous le savez, cette manifestation n'a pas fait l'unanimité. A l'intérieur de notre association, certains ont estimé qu'on en faisait trop pour les juives, extrêmement minoritaires au camp de Brens et que reparler de la Shoah dans une période où elle est instrumentalisée par certains groupes n'était pas opportun. A l'extérieur, l'inauguration de la plaque n'a été appuyée que du bout des lèvres par certains historiens avec lesquels nous avons des relations de confiance.

Ainsi Denis Peschanski, historien spécialisé dans la France des camps nous a écrit : « Pour votre plaque, c'est juste de parler de la responsabilité de Vichy, mais c'est d'abord une décision allemande. Sans elle, il n'était pas prévu de déportation, on a tendance à oublier les nazis. »

Pierre Laborie, spécialiste du comportement des français sous l'occupation : « Si la responsabilité de Vichy ne fait aucun doute, dire que le gouvernement est pleinement souverain en zone non occupée mériterait peut-être de nuancer, surtout à partir de 1942 et le retour de Laval au pouvoir depuis le mois d'avril. »

Même si, dans le cadre de la convention d'armistice, la souveraineté de l'Etat français était limitée, il reste à nos yeux totalement responsable des rafles et de la déportation de plus de 10 000 juives et juifs étrangers vers Auschwitz.

Par contre, cette manifestation a été approuvée sans retenue par des associations avec lesquelles nous avons des relations amicales.

Henri Farreny, vice-président de l'« Amicale des anciens guérilleros espagnols de France » : « Je tiens à exprimer la pleine solidarité de notre amicale, magnifiquement incarnée par notre

camarade Angelita Bettini del Rio, présidente de votre association. Merci, chers amis, pour le travail particulièrement utile que vous accomplissez, inlassablement, pour la connaissance :

- des camps de concentration de Brens et Rieucros,

- des femmes qui y furent si injustement enfermées par répression politique ou discrimination raciale,

- du sort odieux qui fut réservé à une partie d'entre elles,

- des responsabilités du gouvernement de Vichy et de ses services, résultant du vote des pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet 1940. »

Sandrine Peyrac, présidente de l'association *Pour le souvenir du camp de Rieucros* : « Je voudrais saluer cette action ; la nouvelle plaque permet de nommer clairement les responsables de la déportation, en zone sud : le régime de Vichy. Votre initiative montre combien le travail des associations de terrain est fondamental. Il s'agit d'inscrire dans la pierre, et donc pour toujours, ce qui s'est déroulé dans les camps d'internement. C'est encore plus symbolique pour le camp de Brens de marquer ce lieu car il reste encore enfermé et donc caché. »

Malgré ces réticences, qui sont légitimes parce que l'unanimité ne peut exister sur un sujet aussi complexe et sensible, je crois que nous nous devons d'apposer cette plaque. Nous l'avons fait sans remettre en aucune façon en cause le contenu de la stèle initiale, donc en respectant le travail fait par l'Amicale des internées et les associations de résistants de l'époque.

Rappelons que cette stèle a été mise en place en 1969, dans une période où on ne faisait pas de différence entre déportation politique et raciale ; la spécificité du génocide n'entraîne pas encore dans le débat public.

Les 31 étrangères allemandes et polonaises déportées depuis Brens le 26 août 1942 étaient juives et antinazies. Elles ont subi le sort des juifs, les chambres à gaz et les fours crématoires d'Auschwitz. Elles sont mortes pour ce qu'elles étaient, des juives, pas pour ce qu'elles avaient fait, être opposantes au régime nazi.

Dora Schaul, si elle ne n'était pas évadée de Brens le 14 juillet 1942 aurait subi le même sort, puisqu'elle était numéro 2 sur la liste établie par l'antisémite forcené Darquier de Pellepoix, en collaboration avec les autorités d'occupation.

Nous avons découvert cette année – grâce à l'association du patrimoine de la commune – l'histoire tout à fait atypique d'une Allemande internée de novembre 1939 à juin 1942 à Rieucros et à Brens, Maria Sevenich. Des documents écrits de sa main ont été trouvés dans les archives de la paroisse de Brens. Adhérente du Parti communiste allemand, Maria Sevenich émigre en 1933 en Suisse, lors de l'arrivée au pouvoir d'Hitler. Elle abandonne ses convictions politiques pour se tourner vers la religion catholique et devient religieuse. Elle prononce ses vœux en Suisse et vient à Paris en 1937 où elle est hébergée dans un couvent dominicain.

En novembre 1939, elle est internée à Rieucros, comme ressortissante d'une puissance ennemie ; elle arrive à Brens en février 1942 avec ses 320 camarades. En juin 1942, livrée à la Gestapo en vertu de l'article 19 de la convention d'armistice, elle passe devant un tribunal spécial nazi ; condamnée, incarcérée à la prison de Darmstadt, elle est libérée en 1945 par les Américains. Après la guerre, elle fera une carrière politique d'abord à la CDU au sein du SPD d'Helmut Schmidt. Maria Sevenich avait la chance de ne pas être juive.

A cette époque, les opposants politiques au grand Reich étaient traduits devant des tribunaux d'exception. Les juifs – quelle que soit leur opinion politique - partaient vers les camps d'extermination d'Auschwitz, Maidanek, Chelmno, Sobibor, Treblinka. C'est ce sort odieux qui a été réservé aux 31 femmes antinazies internées à Brens le 26 août 1942.

Comme l'a déclaré dans son intervention Jacques Fijalkow « le 15 août les déportées de Brens ont été assassinées en leur imposant pour mourir une identité dont elles ne voulaient plus ». Antifascistes juives, mais d'abord antifascistes avant d'être juives, l'Etat français et les nazis leur ont imposé la loi ignominieuse liée à leur judéité, en leur refusant le procès que méritait leur opposition politique au III^{ème} Reich.

C'est Albert Camus qui disait « mal nommer les choses c'est ajouter du malheur au monde ». Le terme de camp de concentration qui désigne le camp de femmes de Brens choque un certain nombre de personnes, mais cette terminologie a une histoire. Le premier centre créé par Edouard Daladier, Albert Lebrun, Albert Sarraut, en application du décret-loi du 13 novembre 1938, après les accords de Munich, c'est celui de Rieucros, près de Mende en Lozère. Ce décret-loi, institutionnalise l'internement administratif pour la première fois dans un pays démocratique, en dehors de l'état de guerre ; il est tourné d'abord

vers la répression d'alliés historiques de la France, les républicains espagnols.

Le camp de Rieucros s'appelle d'abord centre de rassemblement pour étrangers. Après la déclaration de guerre, il devient le 10 octobre 1939, un camp réservé aux femmes. En décembre 1939, des indésirables françaises, essentiellement communistes après la dissolution du parti, y rejoignent leurs camarades étrangères.

Le 10 janvier 1941, pendant la fugitive mandature de Pierre-Etienne Flandin comme chef du gouvernement, Marcel Peyrouton, ministre de l'intérieur, édicte une circulaire à l'intention des préfets de la Zone libre. Cette circulaire est motivée par le souci du chef de l'Etat, Philippe Pétain, de répondre à de nombreuses polémiques à l'étranger, surtout en Suisse et aux USA concernant la réputation des camps français. Je cite cette circulaire : « L'effet regrettable produit à tort dans certains pays par notre politique d'internement provient en partie de la terminologie utilisée pour désigner les lieux où sont dirigés les internés. Les formations du Vernet et de Rieucros doivent être appelées « camps de concentration », les étrangers qui s'y trouvent sont des internés. Gurs, Argelès et toutes les nouvelles formations qui seront créées à l'avenir doivent être appelées « centres d'hébergement » et les étrangers qui s'y trouvent sont des hébergés. »

Le terme de camp de concentration appliqué à Rieucros sera maintenu pour Brens comme le montrent la stèle du camp de Brens, et celle du square Joffre à Gaillac. « Ici vécurent en camp de concentration, aux côtés de résistantes françaises, des femmes antifascistes d'autres pays réfugiées sur notre sol. »

Le terme semblait logique et adapté au camp du Vernet, le plus répressif de France, que le grand écrivain hongrois Arthur Koestler comparait à Dachau. Il regroupait l'état-major des brigades internationales et des personnalités antifascistes de haut vol comme les anarchistes espagnols Ricardo Sanz, Francisco Labate, Francisco Ponzan Vidal dont la sœur Pilar Ponzan passera à Brens, et aussi les Italiens Luigi Longo, Francisco Fausto Nitti, et le communiste allemand Franz Dahlen.

Mais pourquoi affubler le camp de Rieucros de cette dénomination infamante alors qu'il y avait dans ce camp des opposantes déterminées à l'Etat français mais aussi des prostituées, des internées de droit commun ?

On peut chercher la réponse dans le rôle dévolu aux femmes par la Révolution nationale. La politique de Vichy, dès l'arrivée de Pétain au pouvoir, c'est une politique d'exclusion ; il faut

mettre hors d'état de nuire l'anti-France, avant même la politique officielle de collaboration, avant Montoire. :

- exclusion de la nationalité le 22 juillet 1940 avec la déchéance de nationalité de 15 000 « français de papier » selon l'expression de l'époque, naturalisés depuis 1927 par la III^{ème} république,
- exclusion de nature raciale avec le statut des juifs du 3 octobre 1940,
- exclusion des juifs étrangers le 4 octobre par la possibilité donnée aux préfets de les interner,
- abrogation du décret Crémieux le 7 octobre transformant les juifs algériens en indigènes israélites soumis au code de l'indigénat.

Dès le 11 octobre, une loi est promulguée, destinée à ramener les femmes à leur fonction naturelle compatible avec l'ordre moral, projet largement approuvé par la hiérarchie catholique, soutien indéfectible au maréchal à cette époque. Avec cette loi, les femmes mariées ne peuvent plus être embauchées dans la fonction publique, le principe de fidélité – pour les femmes exclusivement – est inscrit dans la loi, l'avortement est puni de mort.

Alors que la prostitution n'est pas déclarée illégale, les prostituées peuvent être internées. Il est pittoresque qu'une telle loi ait pu être promulguée par Philippe Pétain dont les penchants et les pratiques libertines étaient connues de tous.

Un rapport de l'administration du camp de Rieucros explique les motifs de leur internement : « Les femmes se rendant coupables d'actes répréhensibles du point de vue moralité et conduite sont indésirables du fait des rapports qu'elles cherchent à établir entre elles et les groupements communistes. »

Les femmes internées dérogent par leur activité politique et leur comportement à leur fonction naturelle dictée par l'ordre moral et cela est considéré comme une déviance, une pathologie. Comme le dit Michel del Castillo : « La politique est étrangère à la femme, créature de douceur et de consolation ; avoir et défendre des idées, c'est le privilège des mâles. »

L'administration vichyste a sans doute désigné le camp de Rieucros comme « camp de concentration » pour montrer le danger politique pour la Révolution nationale, de femmes

manifestant une liberté personnelle, vivant pour certaines en dehors des conventions de l'époque et pour d'autres, comble de l'horreur, faisant de la politique. Bref, des femmes en voie d'émancipation. C'est pour cela qu'Angelita del Rio a fait 1 170 jours de camp pour avoir osé s'en prendre, le 5 novembre 1940, à la politique et à la personne sacrée de Pétain. Un tel crime de « lèse maréchal » n'était pas pardonnable.

Mais le terme de camp de concentration n'impliquait en aucune façon des conditions d'internement plus dures que les centres d'hébergement ou les centres de séjour surveillé. Le livre de Laurette Alexis-Monet, cette équipière de la CIMADE au Récébédou et dans le camp de Nexon, près de Limoges, « *Les Miradors de Vichy* » montre que ce centre de séjour surveillé était beaucoup plus répressif et violent que le camp de Brens. A Gurs, certaines internées ont été victimes de cachexie et sont mortes de faim. Gurs n'était pas officiellement un camp de concentration. La baraque 21 du camp de Saint-Sulpice, la prison secrète de Castres, où est passé Joseph Wagner (le père de Maria Jacottet) avant d'être livré à la Gestapo portait le nom de centre de séjour surveillé.

Mais, qu'il s'agisse de camp de concentration, de centre d'hébergement, de centre de séjour surveillé, les internés, les hébergés, les surveillés subissaient l'internement administratif, sans procédure judiciaire, sans possibilité d'appel ou de recours, sans remise de peine. Ils subissaient l'arbitraire, les ukases préfectoraux.

C'est à partir de ces camps que l'administration appliquera l'article 19 de la convention d'armistice envers les Allemandes et les Allemandes, les Italiennes et les Italiens, réclamés par les autorités nazies et fascistes. C'est à partir de ces camps que des Espagnoles et des espagnols républicains seront livrés à Franco.

C'est à partir de ces camps qu'en août et septembre 1942, les préfets de région organiseront des rafles d'étrangères juifs et d'étrangers juifs réfugiés sur notre sol et pour notre région depuis le Récébédou, le Vernet, Noé, Septfonds, Saint-Sulpice, Gurs et Brens. L'Etat français participera à la mise en service de la solution finale et deviendra complice de ce crime imprescriptible contre l'humanité.

Adhésions et cotisations

Nous rappelons à ceux qui ne l'auraient pas encore réglé que le montant de la cotisation est de 10 € pour une personne et de 15 € pour un couple. Le chèque, à établir à l'ordre de l'APICBR, est à adresser à Jeannine Audoye – 54 avenue Rhin et Danube – 81600 Gaillac. Vous voudrez bien nous informer de tout changement d'adresse et nous communiquer vos coordonnées électroniques pour l'envoi de ce bulletin par mail.